

“On fait un procès d'intention à la prison de Haren”

- La construction d'une prison de 1200 places à Haren fait polémique.
- Le ministre de la Justice plaide désormais pour des mini-prisons. Après Haren...
- Laurent Sempot, porte-parole de l'administration pénitentiaire, défend le projet bec et ongles.

“Les détenus vont passer du XIX^e au XXI^e siècle”

Entretien **Annick Hovine**

La mégaprison de Haren, dans la région bruxelloise, doit être le joyau du Masterplan de construction de nouvelles prisons initié en 2008 par le ministre de la Justice de l'époque, Stefaan De Clerck (CD&V). Le complexe pénitentiaire de 1190 places, qui devrait être opérationnel en 2018, sera le plus grand du pays. Mais le monde judiciaire bruxellois, unanime, trouve cette prison trop grande, mal située et beaucoup trop coûteuse. Dans les rangs des décideurs politiques, aucun ne défend l'intérêt de Haren mais personne ne veut arrêter le projet. Dimanche, dans “Het Nieuwsblad”, l'actuel ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), plaide pour des prisons plus petites, où les détenus recevraient un accompagnement personnalisé. Mais il maintiendra la construction de Haren... – presque à regret, dirait-on.

En revanche, Laurent Sempot, porte-parole de l'administration pénitentiaire, qui suit le projet depuis le premier jour, l'assume et le défend, bec et ongles.

Pourquoi défendre la mégaprison de Haren, envers et contre tous ?

Parce que c'est la seule alternative réelle aux problèmes posés par les vieilles prisons de Forest, Saint-Gilles et Berkendaal. La prison de Haren n'est pas là pour lutter contre la surpopulation ou augmenter la capacité carcérale. Il y a déjà un énorme malentendu à ce sujet-là ! C'est une prison de remplacement d'établissements pénitentiaires qui tombent en ruine. Forest tient debout juste par habitude. Ce n'est pas pour rien qu'on est en train de fermer l'aile D ! Et à Saint-Gilles, s'il y a eu des rénovations dans le cellulaire, allez dans les cuisines, les locaux du service psycho-social : l'eau dégouline du plafond. Ce qui est paradoxal, c'est que ceux qui critiquent le plus la situation à Forest et à Saint-Gilles

sont aussi ceux qui sont le plus opposés à la solution !

Pourquoi ne pas poursuivre la rénovation de Saint-Gilles et reconstruire Forest ?

On oublie que Forest et Saint-Gilles sont des prisons cellulaires pures. Une prison moderne, c'est beaucoup plus que juste des cellules. A Forest, il y a 500 places (et plus de 600 détenus, Ndlr), mais seulement 12 places pour les visites. Des parloirs doivent se tenir dans les couloirs ! Et à Saint-Gilles, ce n'est pas beaucoup mieux. Il n'y a pas d'ateliers, pas d'infrastructures sportives, pas de salles de cours, pas de lieux pour des activités communes... Haren disposera de tout cela. On y passe du XIX^e au XXI^e siècle en termes de détention.

C'est donc par manque d'espace sur les terrains occupés actuellement par les prisons bruxelloises qu'une rénovation est impossible ?

Je donne simplement une comparaison : la nouvelle prison de Beveren, qui compte 300 places, fait 35 000 mètres carrés. Presque trois fois plus que Saint-Gilles, qui fait à peu près 13 000 mètres carrés pour 600 places ! Parce que Beveren dispose de toutes les infrastructures de détention moderne. Si vous prévoyez la même chose à Saint-Gilles, vous aurez une toute petite prison de 150 à 200 places maximum. Idem à Saint-Gilles. Si on nous dit que 400 places suffisent à Bruxelles... Je crains fort que cela ne soit pas le cas. Et si on rénove en gardant des prisons de 600 places sans aucune infrastructure moderne, on n'aura pas résolu les problèmes posés aujourd'hui en termes de travail, de formation, de visites, de sport... Si on défend le projet de Haren, malgré ses défauts, c'est parce que l'alternative est simple : le maintien de Forest

et Saint-Gilles. En plus, la rénovation d'une prison, c'est dix ans minimum. Il faudra m'expliquer ce qu'on va faire avec les détenus pendant ce temps-là...

N'empêche, une structure de 1200 places, c'est énorme. N'est-ce pas inhumain ?

Dès le départ, on le savait. Le défi était de concevoir une prison moderne et à taille humaine de 1200 places. Le concept de village pénitentiaire est apparu très vite : il s'agit de construire sur le même site toute une série de prisons qui ont chacune leur spécificité et leur destination. Au sein de ces entités, on a encore spécialisé des sous-sections de 30 places.

Il n'y avait pas d'autre choix d'emplacement que Haren ?

Ce n'est pas nous qui avons décidé. Mais il faut bien reconnaître qu'à Bruxelles, il n'y a pas énormément de terrains de cette dimension qui soient disponibles.

C'est à 15 kilomètres du palais de justice de Bruxelles, dans un nœud routier embouteillé et avec peu de transports publics ?

C'est clair que la distance est plus grande. Mais ce n'est pas la seule prison éloignée du palais de justice. Quand vous êtes à Lantin, vous n'êtes pas à Liège. Quand vous êtes à Jamioulx, vous n'êtes pas à Charleroi. Avez-vous entendu une levée de boucliers quand on a rouvert ces prisons après rénovation ? Non ! Tout le monde s'est adapté. C'est surtout une question d'organisation.

Le président du tribunal de première instance de Bruxelles, Luc Hennart, a décrété qu'il n'organiserait pas d'audiences à la prison de Haren. Il dit que la justice doit se rendre dans un lieu neutre et indépendant.

C'est sa déclaration. On ne va pas arrêter le

“C'est la seule alternative aux prisons de Forest et de Saint-Gilles.”

LAURENT SEMPOT

Porte-parole de l'administration pénitentiaire.

projet pour ça. Je trouve qu'on intoxique le débat sur Haren avec cet argument sur l'organisation, ou pas, d'audiences en prison. On fait un procès d'intention à Haren. C'est un choix politique du législateur qui n'a rien à voir avec le projet de Haren en lui-même. Toutes les nouvelles prisons disposent de salles d'audience! Je vais être à la limite du cynisme: où sont les gens qui exigent la fermeture de Beveren, de Leuze, de Marche parce qu'il y a des salles d'audience?

Cela dit, ça ne va pas être simple d'organiser les transferts de détenus...

C'est notre responsabilité. C'est nous qui l'organiserons.

Quand on voit comment cela se passe actuellement, alors qu'il n'y a que 5 km de distance, on peut se montrer sceptique.

On va se débrouiller. On a des véhicules prioritaires. On n'est pas loin du ring : des routes se mettent en place.

Repères

Haren en chiffres

► **1190 places.** Ce sera le plus grand complexe pénitentiaire du pays. Il pourra accueillir près de 1200 détenus répartis en 8 entités.

► **8 prisons en une.** Le mégacomplexe comprendra 3 prisons pour hommes (dont une maison de peines), 2 prisons pour femmes, 1 établissement pour jeunes dessaisis, 1 centre de psychiatrie légale et 1 section pour détention limitée.

► **32 mois de travaux.** Une fois les permis accordés et les recours examinés, la construction de la mégaprison devrait durer 2 ans et 8 mois. Un temps record... **An.H.**

“Il y a un coût mais il faut voir le bénéfice”

Le monde judiciaire critique aussi le coût, exorbitant, de la prison de Haren.

A ma connaissance, le contrat entre l'Etat belge et le consortium est toujours en négociation. Les montants précis ne sont pas connus. Le coût de construction ne nous regarde pas en soi. Le risque est à charge du consortium. Qu'il construise une prison à 200 millions d'euros ou à 800 millions d'euros, c'est leur responsabilité. Le seul coût pour l'Etat, c'est celui de la redevance.

Le ministre Geens évoque le chiffre de 60 millions par an pendant 25 ans. Ce qui fait 1,5 milliard au total !

Ce sera sans doute dans ces eaux-là. C'est difficile de donner une information : le coût n'est pas encore défini. La particularité des contrats DBFM* pour la construction des nouvelles prisons, c'est que le consortium paie la construction et l'entretien pendant 25 ans. Après ce délai, la prison revient à l'Etat. Ce ne sont donc pas des fonds perdus. Dans la redevance, il

ya un élément important qu'on sous-estime : il ne s'agit pas seulement de rembourser l'investissement de départ, mais aussi la maintenance (les frais d'hôtellerie, Ndlr), et l'entretien du bâtiment. Et ça coûte cher. Si le système de surveillance par caméras tombe en panne, c'est le consortium qui doit assumer.

Si l'Etat avait décidé de construire les nouvelles prisons sur fonds propres, au lieu de nouer des partenariats public-privé, cela aurait coûté nettement moins cher.

Sans doute. Le pari sur l'avenir, c'est qu'on aura une meilleure qualité. Il y a un coût mais il faut voir le bénéfice.

Quand commenceront les travaux ? On parle de début 2016...

Je n'en sais rien. Cela ne dépend pas de nous mais des recours. Mais vu l'état catastrophique de Forest, on ne sait pas combien de temps on pourra encore garder cette prison ouverte. Il faut commencer le plus vite possible. A notre niveau, on est prêts et vraiment demandeurs.

→ *Pour Design, Build, Finance, Maintain, soit la conception, la construction, le financement et la maintenance.